

## Fiche – CONTRAT DE MISE A DISPOSITION PLATEAU REGIONAL (A9)



### CONTRAT DE MISE A DISPOSITION DU PLATEAU MOBILE TRAMPOLINE Région Nouvelle-Aquitaine

#### Correspondant régional :

Nom - Prénom

Tél . :

Mail :

Entre le  
sis au  
représenté par

**COMITE REGIONAL NOUVELLE-AQUITAINE DE GYMNASTIQUE**  
35 avenue Gustave Eiffel – 33600 PESSAC  
Monsieur **Frédéric BUREAU**, Président,

et,

Le club de \_\_\_\_\_, représenté par

à l'occasion de la manifestation désignée ci-dessous :

Type de compétition :

Date :

Lieu :

**Il a été convenu ce qui suit :**

Partenaires institutionnels



Partenaires éthique du sport



Partenaires officiels



## OBLIGATIONS ORGANISATEUR :

### **ARTICLE 1 - RECEPTION, STOCKAGE, MONTAGE, STATIONNEMENT DU CAMION, DEMONTAGE ET REEXPEDITION DU MATERIEL :**

**Toutes ces opérations sont entièrement à la charge et de la responsabilité de l'organisateur.**

L'organisateur devra désigner un responsable pour toutes les opérations de déchargement(s), montage, démontage et rechargement(s) du matériel.

Le club doit établir des horaires de montage et de démontage du matériel et prévoir une équipe de **6 personnes** adultes.

L'organisateur et les responsables du matériel devront effectuer, sur demande, une pré-visite du site de compétition, avec le(s) cadre(s) technique(s), deux mois avant la compétition afin de préparer leur intervention selon les modalités du cahier des charges régional des compétitions.

Ce responsable devra faire un état inventaire du matériel après montage du plateau et un état inventaire du matériel avant démontage et rechargement du plateau. La fiche annexe « État des Lieux » est à envoyer au correspondant régional au lendemain de la compétition.

La liste du matériel fourni, ci-jointe, servira de base à ces deux états des lieux. Les observations pourront y être notées. En cas de détérioration constatée, des photos seront jointes en annexe.

L'organisateur s'engage à réexpédier le matériel dans les emballages d'origine.

Nature du matériel prêté : liste ci-jointe et devis validé

Valeur : **80 350,00** € TTC

**L'organisateur de compétitions FFG interdépartementale, régionale ou interrégionale du territoire Nouvelle-Aquitaine**, a la possibilité de se faire accompagner durant les phases de déchargement, montage, démontage et rechargement par des **Référents Plateau Mobile (RPM)**. Le cas échéant, ce personnel est pris en charge en totalité par le Comité Régional durant ses phases d'intervention. Le rôle des RPM est de conseiller le responsable matériel local de l'évènement et de l'accompagner à la coordination de l'équipe de 20 bénévoles préconisé au montage et démontage.

### **L'organisateur souhaite solliciter l'accompagnement des RPM**

OUI

NON

### **ARTICLE 2 - TRANSPORT DU MATERIEL :**

Les responsables du matériel devront s'assurer de l'accès possible d'un camion de 600x250 sur le lieu de la compétition (**la hauteur minimale nécessaire au passage du camion est de 3,50m**).

Il est obligatoire d'utiliser le transporteur « DLM Location »

Pour gérer le transport, le correspondant régional se chargera de contacter le transporteur à réception de la « FICHE de RENSEIGNEMENTS » jointe en annexe.

Le coût du stockage est à la charge du Comité Régional.

**Le coût du transport est à la charge de l'organisateur.**

### **ARTICLE 3 - CAUTION :**

Une caution "matériel" est sollicitée au moyen de ce présent contrat de mise à disposition du matériel. Cette caution qui ne sera pas encaissée s'élève à **5 000,00 €**. En l'absence de tout incident sur le matériel, elle sera intégralement restituée à l'issue de la manifestation. Le chèque de caution est à libeller à l'ordre du Comité Régional de Gymnastique Nouvelle-Aquitaine.

En cas de détérioration ou de manquement de matériels, la caution ne sera rendue que partiellement après estimation et prélèvement des sommes correspondantes aux réparations ou aux remplacements des matériels manquants. Le comité se réserve le droit de demander un complément si la(es) réparation(s) nécessaire(s) dépasse(nt) le montant de la caution initialement demandée, devis du fournisseur à l'appui.

### **ARTICLE 4 - ASSURANCE :**

Le matériel laissé dans la remorque est assuré par le Comité Régional.

L'assurance souscrite par le Comité Régional intervient également à partir du moment où les agrès et les tapis sont installés et stockés dans les salles d'échauffement et de compétition durant le temps nécessaire du championnat.

### **ARTICLE 5 - IMPLANTATION :**

L'organisateur devra fournir au Comité Régional un plan d'accès pour le camion.

Les agrès viendront se fixer sur des ancrages répondant aux normes F.I.G.

### **ARTICLE 6 – PARTENARIAT GYMNOVA :**

Dans le cadre du partenariat associant le Comité Régional et GYMNOVA, l'organisateur réservera à titre gracieux : (*présence à confirmer*)

- Une annonce publicitaire dans le programme,
- Des emplacements gratuits dans la salle de compétition pour affichage publicitaire,
- Deux annonces « micro » par séquence de compétition,
- Un emplacement destiné à l'installation d'un stand d'information et de vente (environ 6 m<sup>2</sup>) avec une table et deux chaises.
- L'hébergement et la restauration du personnel GYMNOVA, présent sur la manifestation sont à la charge du COL.

## **ARTICLE 7 – VALIDATION DE LA RESERVATION :**

- ⇒ Joindre le présent contrat de mise à disposition daté et signé du Président de l'association accompagné de la mention « bon pour accord »,
- ⇒ Retour de la « Fiche de Renseignements » dans le délai imparti,
- ⇒ Joindre le chèque de caution de 5 000 € à l'ordre du Comité Régional de Gymnastique Nouvelle-Aquitaine (non encaissé),
- ⇒ Joindre un chèque correspondant au prix total de la mise à disposition libellé à l'ordre du Comité Régional de Gymnastique Nouvelle-Aquitaine (encaissé après la manifestation)

Ces documents sont à adresser au correspondant régional.

⇒ Aucune réservation ne sera possible sans ces éléments.

## **ARTICLE 8 – COUT DE LA MISE A DISPOSITION :**

### Tarification :

Le montant de la mise à disposition du plateau a été fixé à .....€ (transport et assurance inclus).

*Merci de retourner ce contrat accompagné des pièces exposées dans l'article 7.*

A Pessac, le

A \_\_\_\_\_, le

Le loueur :  
Pour le Comité Régional  
Le Président Régional  
Frédéric BUREAU

Le locataire :  
Pour le Club Organisateur :  
(Inscrire la mention « Bon pour accord »)

SIGNATURE

SIGNATURE

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS**

**A remplir par l'organisateur et à envoyer au correspondant régional**

Coordonnées des responsables du matériel :

RESPONSABLE N° 1 : \_\_\_\_\_ Tel : \_\_\_\_\_

Jour et heure de livraison souhaités : \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Jour et heure de montage souhaités : \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Jour et heure de démontage et rechargement souhaités : \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Jour et heure de reprise de la remorque souhaités : \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Jours et horaires de la compétition : du : \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

au : \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Adresse de livraison :

⇒ Joindre le plan d'accès pour le transporteur

**Pour que le dossier soit recevable et que le plateau soit réservé, les documents demandés doivent être dument complétés et retournés au Comité Régional**

- ✓ Joindre un chèque de caution de 5 000 € libellé à l'ordre du Comité Régional de Gymnastique Nouvelle-Aquitaine (non encaissé)
- ✓ Joindre un chèque au prix total de mise à disposition libellé à l'ordre du Comité Régional de Gymnastique Nouvelle-Aquitaine (encaissé après la manifestation)

Fait en deux exemplaires, le

Signature du Correspondant régional

Signature du responsable matériel de l'organisation



Pensez à...

→ L'arrêté municipal pour garer le camion 30m3 si nécessaire,

# ETAT DES LIEUX

Répartition du matériel.

PLATEAU TRAMPOLINE					
Descriptif	Qté	Réf.	Etat validé ✓	Etat défectueux ☒	Commentaires
Trampolines ULTIMAT	2				
Banquettes de sécurité	2 paire				
Matelas de sécurité	2 paire				
Tapis de parade	2				
Pistes gonflables 1300x200x20	3				
Pistes gonflables 300x200x20	4				
Pistes d'évolution 1300x200	3				
Pistes d'évolution 300x20	4				
Bande auto-agrippant	40m				
Kite de gonflage	1				

## COMMENTAIRE GENERAL

Fait à :

Le,

Signature du loueur

Signature du locataire

Partenaires institutionnels

Partenaires éthique du sport

Partenaires officiels